

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article53>



Conseil Départemental s2 71 du 27.11.03

Débat sur l'école : que faire ?

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Fonctionnement du SNES de Saône-et-Loire (S2) -



Publication date: jeudi 27 novembre 2003

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

23 représentants d'établissement ont participé au Conseil Départemental convoqué à Chalon le 27/11 ; les débats ont été principalement consacrés au *Débat sur l'école*.



Pour un vrai débat

Le Conseil Départemental considère qu'un débat sur notre système éducatif associant tous ses partenaires est évidemment légitime et nécessaire ; le SNES depuis des années met d'ailleurs tout en œuvre pour le susciter.

Cependant, l'opération médiatique lancée par le gouvernement ne peut tromper personne : il s'agit de toute évidence pour lui d'habiller d'une pseudo-légitimité la politique de régression qu'il continue à mettre en œuvre, comme le montrent ses dernières décisions : fortes restrictions budgétaires pour 2004, poursuite de la déconcentration, optionnalisation des disciplines artistiques au collège, remise en cause de la monovalence, du système de remplacement par des professeurs titulaires, proposition de l'annualisation des services pour les enseignants, de réduction du temps scolaire pour les élèves...

En ce qui concerne les conditions dans lesquelles est organisé ce débat, le Conseil Départemental dénonce :

- la précipitation générale et la grande diversité de son organisation d'un établissement à l'autre.
- l'absence de consultation des véritables instances démocratiques de l'Education Nationale, Conseils d'Administration, Comités techniques Paritaires, Conseils de l'Education Nationale, pour lesquels le gouvernement continue de montrer le plus grand mépris.

Il conteste :

- la démarche démagogique qui suggère que tous les participants à ce débat auraient des compétences égales pour traiter de toutes les questions relatives à l'Education Nationale, qu'ils y soient quotidiennement et professionnellement impliqués ou qu'ils n'en aient que le souvenir nostalgique d'une époque révolue ;
- la faisabilité d'une telle consultation qui devrait déboucher sur la synthèse nationale de 15000 réunions et de milliers de messages adressés sur le forum Internet du *débat* !
- la validité démocratique d'une telle procédure, qui ne saurait fonder en rien la légitimité d'une loi d'orientation.

Le Conseil Départemental constate que dans la majorité des établissements représentés en son sein, les collègues ont décidé de participer à ce *débat* non parce qu'ils adhèrent à la démarche gouvernementale mais parce qu'ils n'ont pu se résigner à laisser le champ libre aux pourfendeurs de l'Education Nationale ; ils ont donc choisi de prendre leur part dans ce débat, pour en faire *un vrai débat*, pour y faire connaître la réalité quotidienne de notre système éducatif, les principes qui selon eux doivent présider à son organisation, les conséquences sur le terrain des décisions et des projets gouvernementaux... mais sans aucune illusion sur la capacité d'écoute du gouvernement.

Dans quelques établissements, les collègues semblent s'orienter vers un boycott. Il s'agit d'une position parfaitement légitime qui doit s'accompagner chaque fois que possible d'une contestation active (lecture d'une déclaration, distribution de tracts, de la brochure du SNES *Pour un vrai débat*...)

Le Conseil Départemental invite les collègues qui participeront au débat :

- à exiger qu'il soit organisé uniquement sous forme de réunions plénières.
- à y faire une déclaration liminaire (qui devra être jointe à la synthèse rédigée par l'animateur) expliquant le sens de leur participation et leur refus de cautionner en quoi que ce soit la démarche gouvernementale.
- à ne pas participer à l'animation des débats mais à exiger un droit de regard sur la synthèse, afin de s'assurer qu'elle prendra bien en compte la parole des personnels ; à bien préciser également que quelle que soit le degré de contrôle de cette synthèse par les personnels, celui-ci ne pourra être considéré comme une quelconque forme de validation de leur part.
- à percer à jour le double langage du gouvernement, qui, tandis qu'il organise une parodie de débat démocratique, met en œuvre une politique (cf. le [site national du SNES](https://www.site-national-du-snes.fr/)) et prépare des décisions (cf. fichier joint ci-dessous) lourdes de régressions tant pour les élèves que pour les personnels.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg>

- à investir massivement le forum de discussion du site officiel national du [Débat sur l'école](https://www.site-national-du-snes.fr/).